

Exemplarité énergétique et qualité environnementale du Pays du Val d'Adour

Eléments de contexte

Les énergies que nous utilisons, sont obtenues à partir des sources disponibles dans la nature, qui sont qualifiées de "primaires". Ces énergies primaires recouvrent les hydrocarbures bruts (charbons, pétroles, gaz naturel), l'atome (noyaux fissiles et noyaux fusibles), la force mécanique des éléments (vent, eau...), le rayonnement électromagnétique du soleil et la radioactivité naturelle de la planète (énergie géothermique, énergie solaire thermique).

Pour passer de l'énergie primaire à l'énergie finale, interviennent le rendement de l'installation de conversion (typiquement une centrale électrique dans le cas de l'électricité) et éventuellement le transport. D'une manière générale, un pays consomme toujours plus d'énergie primaire que d'énergie finale, la différence entre les deux représentant les pertes du système énergétique.

Parmi ces sources primaires d'énergie, certaines sont qualifiées de fossiles, c'est-à-dire qu'elles ne se renouvellent pas (stock disponible limité). L'utilisation des hydrocarbures pour le transport, la production industrielle, le chauffage, est la principale source de production de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

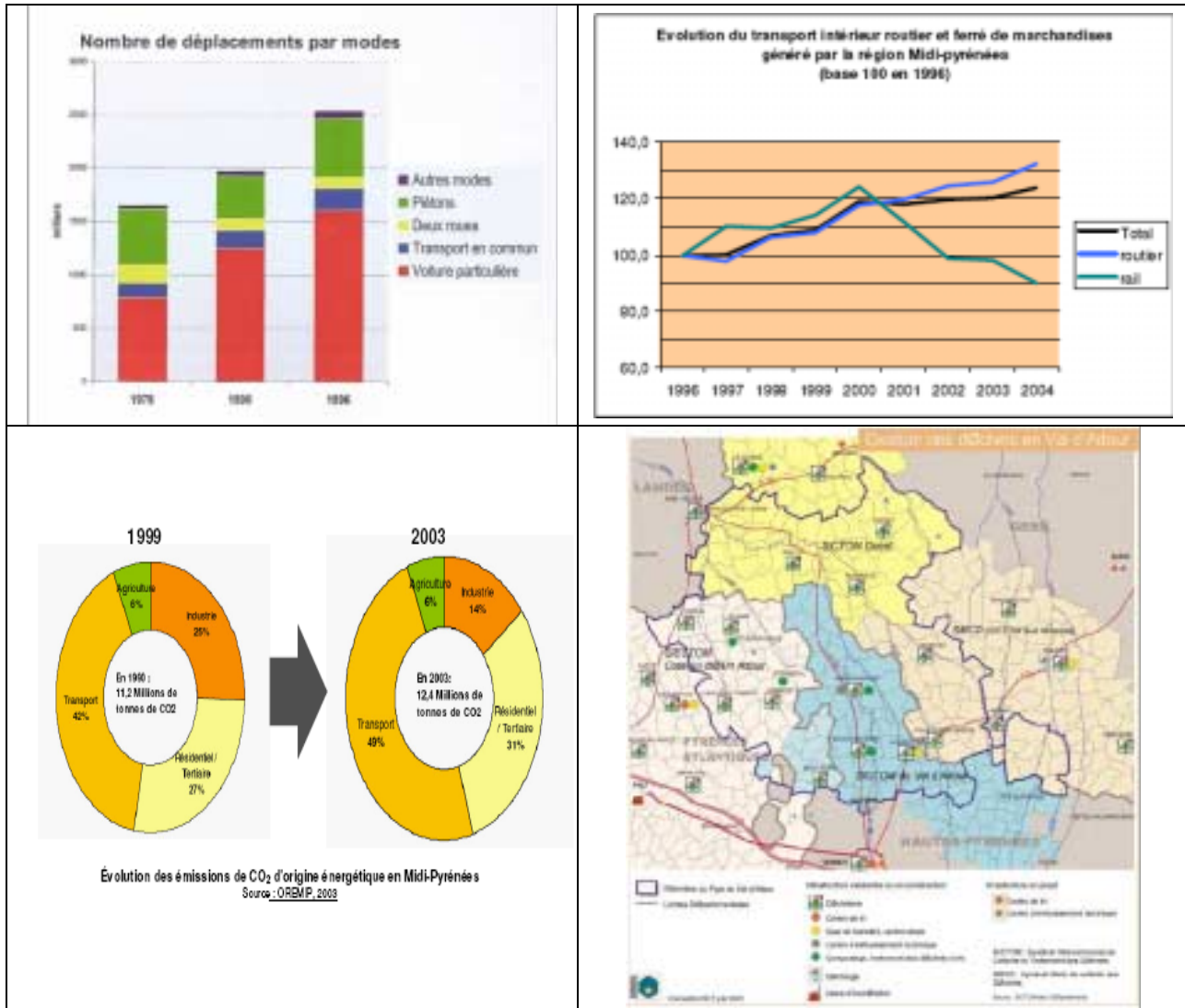
L'incinération des déchets contribue également à la problématique de la production de gaz à effet de serre. Plus généralement la production croissante de déchets est source de pollutions diverses constituant une menace supplémentaire sur la biodiversité, la disponibilité et la qualité de certaines ressources (eau, sol, air), ...

La lutte contre ces changements passe donc par la substitution de ces énergies par des énergies renouvelables non ou faiblement productrices de gaz à effet de serre et par une consommation responsable des stocks disponibles. Elle passe également par l'amélioration du traitement des déchets et la limitation de leur production qui contribuera par ailleurs à limiter leur impact sur la biodiversité.

Par ailleurs, le renchérissement structurel des matières premières dont les énergies fossiles, peut constituer une menace non négligeable pour les dynamiques de développement tout comme à contrario, le développement des énergies renouvelables peut constituer une opportunité tant du point de vue des dynamiques de développement que de l'épanouissement de tous les êtres humains.

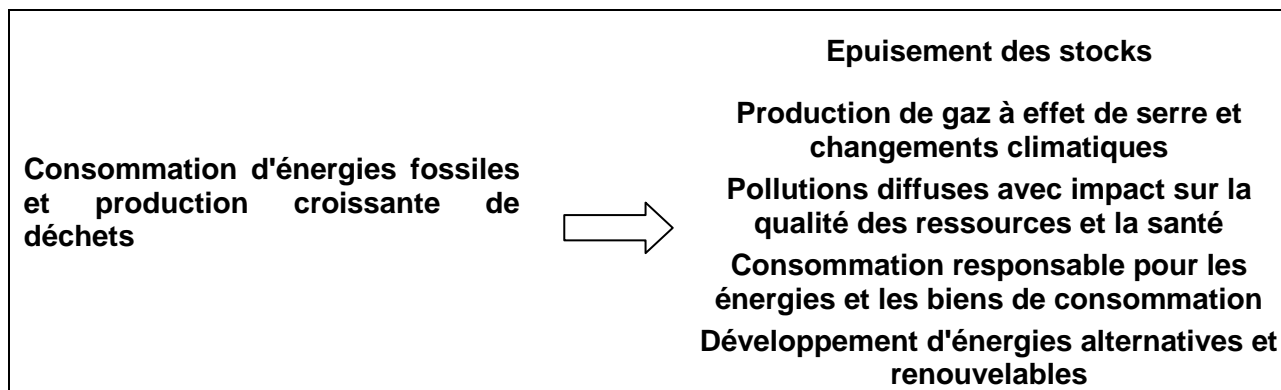
Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Éléments de problématique

Enjeux généraux



Enjeux à l'échelle du Pays du Val d'Adour

- Comment favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables ?
 - Une **péri urbanisation** subie, en plaine, et un **mitage** non maîtrisé, sur les coteaux ;
 - Dans les communes les plus périphériques un taux de ménages avec 2 voitures compris entre 9% et 48% alors qu'il est compris entre 1 et 9% dans les communes centrales ;
 - Très peu de transports ferroviaires de personnes et de marchandises ;
 - Le transport par la route des personnes et des marchandises reste le mode de déplacement privilégié ;
 - Les émissions de gaz à effet de serre (GES) en augmentation plus rapide en Midi-Pyrénées qu'à l'échelle nationale +10,7% depuis 1990. Les transports et le chauffage résidentiel responsables respectivement de 49% et 31% des GES d'origine énergétique. A contrario, l'utilisation des transports en commun est encore faible ;
 - La qualité de l'air respecte le plus souvent les normes en vigueur ;
 - La région produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme mais sa consommation énergétique augmente avec sa démographie ;
 - Les énergies renouvelables représentent 22% de l'énergie primaire produite en Midi-Pyrénées ;
 - Entre 2002 et 2003, le nombre de consultation dans les Points Info Energies est passé de 3.583 à 5.529. Seul 1% des logements bénéficient d'un équipement solaire ;
 - Une faible prise en compte dans les programmes de construction tant de bâtiments publics que de logements privés ;
 - Les énergies renouvelables, une thématique peu voire pas investie à ce jour par le pays.

- Comment renforcer les capacités du territoire dans la maîtrise locale de ses déchets ?
 - Une augmentation globale de la production de déchets par les ménages ;
 - Une couverture de la collecte par 4 SICTOM mais aux pratiques variées ;
 - Tous les chefs lieux de cantons disposent au moins d'une déchetterie, et quelques créations sont encore prévues ;
 - Le tri sélectif commence à se mettre en place partout et la **filière de recyclage et de valorisation** commence à s'organiser. Plusieurs centres de compostage ont été ouverts, et un partenariat s'est engagé avec des agriculteurs. Toutefois, l'éloignement des centres de tri et des centres l'enfouissement technique reste un problème.
 - Des SICTOM qui n'ont pas vocation à s'occuper des déchets professionnels d'où des déchets du domaine de l'artisanat, en particulier du bâtiment, pour lesquels des solutions satisfaisantes sont encore à mettre en œuvre ;
 - Une sensibilisation et la diffusion de documents en faveur du tri sélectif à poursuivre.

Les réalisations, les acquis, les pistes d'améliorations : investissement du Pays du Val d'Adour 2000-2006

<i>Transport</i>	<i>Nombre de projets</i>	2
	<i>Montant global</i>	25.000 €
	<i>Actions remarquables</i>	<i>Transport à la demande communauté de communes de Riscle</i>
<i>Déchets</i>	<i>Nombre de projets</i>	3
	<i>Montant global</i>	309.000 €
	<i>Actions remarquables</i>	<i>2 déchetteries et communication sur le tri sélectif</i>

Les outils mobilisables

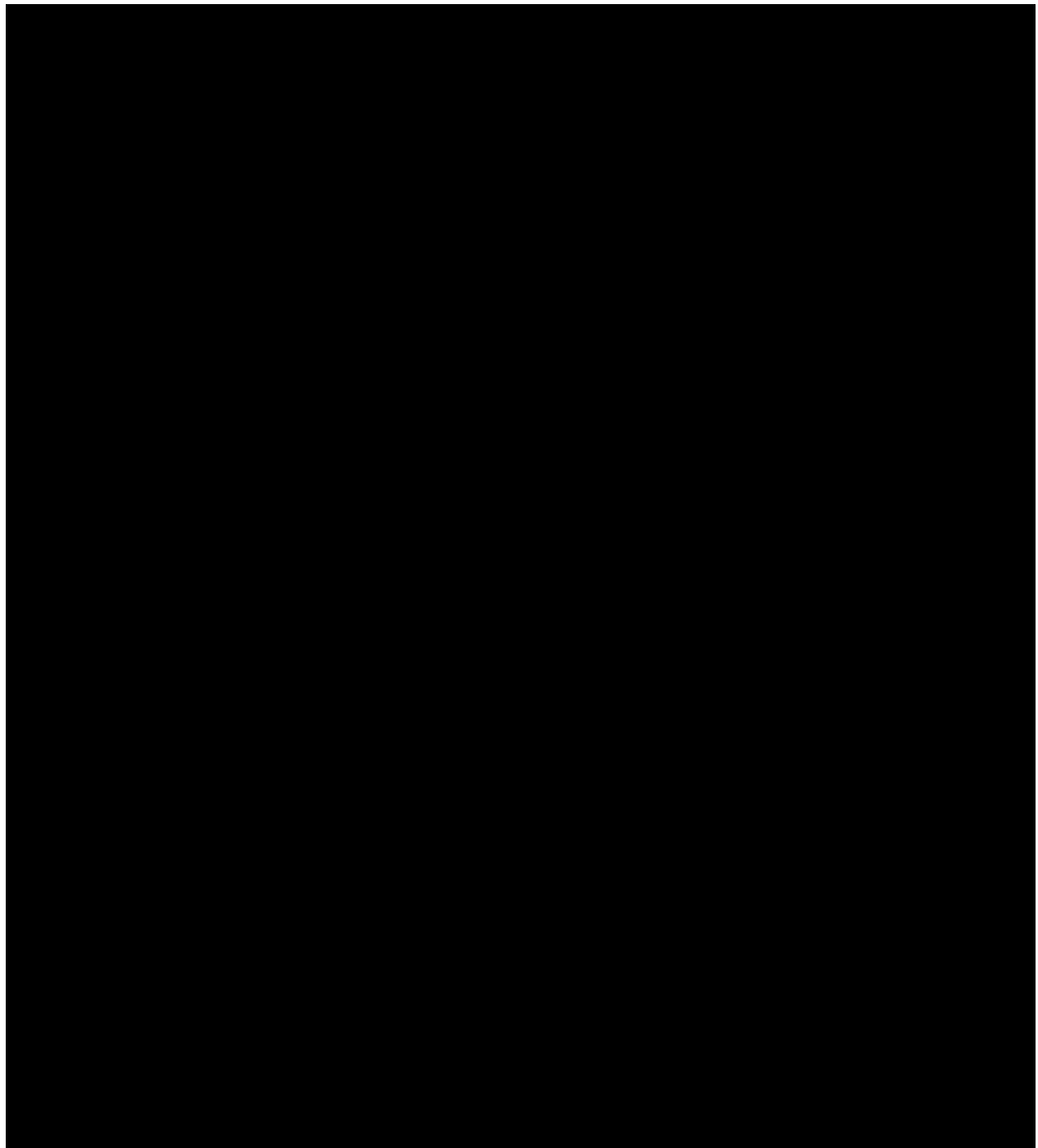
- Fonds européens (FEADER, FEDER)
- Fonds Régionaux (Aquitaine, Midi-Pyrénées)

Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Pistes d'actions et critères



Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Critères de choix des actions :	
<i>Types d'actions</i>	<i>Critères :</i>
<i>Etudes</i>	
<i>Travaux</i>	
<i>Animations</i>	